

REF c3

No. 28
N°

FOR IMMEDIATE RELEASE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

MARCH 30, 1976
LE 30 MARS 1976



CANADA

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
APR 22 1976
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
9/6
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

THE CANADIAN EMBASSY -- BEIRUT, LEBANON



L'AMBASSADE DU CANADA -- BEYROUTH, LIBAN

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

The Secretary of State for External Affairs, the Honourable Allan J. MacEachen, announced today that in view of the serious deterioration of the situation in Beirut which has made it impossible for the Canadian Embassy to function effectively at this time, the remaining Canadian Embassy personnel have been instructed to withdraw temporarily from the Lebanese capital. The Chargé d'Affaires and some other members of the Embassy will proceed to other countries to which they are accredited, to carry out normal operations there on a temporary basis until such time as the situation in Lebanon permits their return to Beirut. The Canadian Government will continue to monitor the situation in Lebanon closely to ensure that the Embassy resumes normal operations as soon as the conditions within Lebanon so allow.

The Department of Manpower and Immigration personnel will temporarily be operating from the Canadian Embassy in Athens. However, any Lebanese who wishes to apply for admission to Canada may do so at the Manpower and Immigration section of any Canadian Embassy outside Lebanon.

It will be recalled that Canadian citizens were previously advised on several occasions to leave Lebanon in view of the prevailing conditions.

* * *

M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, annonce aujourd'hui que le personnel canadien, encore en poste à l'Ambassade du Canada à Beyrouth, a reçu instruction de se retirer temporairement de la capitale du Liban. Cette décision a été prise compte tenu de la détérioration grave de la situation à Beyrouth, situation qui a rendu impossible à l'Ambassade du Canada d'opérer normalement.

Le Chargé d'Affaires ainsi que quelques autres membres de l'Ambassade se déplaceront vers d'autres pays d'accréditation. Ils opéreront à partir de ces pays jusqu'à ce que la situation au Liban permette leur retour à Beyrouth. Dans l'intervalle, le gouvernement du Canada continuera à surveiller de près la situation au Liban pour assurer que l'Ambassade reprenne ses fonctions aussitôt que les conditions au Liban le permettront.

Le personnel du Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration opérera sur une base temporaire à partir de l'Ambassade du Canada à Athènes. Cependant, tout citoyen libanais désirant faire application pour entrer au Canada pourra le faire auprès des bureaux de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration auprès de toute ambassade canadienne à l'extérieur du Liban.

On se rappellera que le gouvernement du Canada avait précédemment et à maintes reprises conseillé au citoyens canadiens de quitter le Liban en prévision des conditions prévalents actuellement dans ce pays.